

Trois secteurs enregistrent des gains significatifs d'emploi salarié :

- l'hébergement médico-social avec le centre hospitalier Nord Deux-Sèvres à Thouars et le groupe hospitalier Nord Vienne à Loudun,
- le transport-entreposage organisé autour de PME,
- l'hébergement-restauration, en raison de l'implantation récente d'un Center Parcs à Morton.

Le développement économique et l'adaptation du tissu économique aux nouveaux défis (transition numérique, transition énergétique, transition écologique ...), ainsi que la capacité d'entreprendre passent aussi par le développement de compétences.

La stratégie du territoire s'appuie sur 3 enjeux :

1/ Renforcer et diversifier l'économie locale, conforter les réseaux d'acteurs

2/ Développer l'attractivité et le rayonnement du territoire en valorisant ses atouts, améliorer l'accueil de nouveaux habitants et renforcer les services à la population

3/ Etre un territoire de référence en matière d'excellence environnementale
Le contrat, le diagnostic du territoire et le plan d'actions sont annexés.

Parmi les actions phares, à titre d'illustration, sont proposées : au titre de l'accompagnement à la création et au développement des entreprises, une maison de l'entrepreneuriat à Thouars. Au titre la structuration de l'offre touristique, l'amélioration des connaissances et la valorisation du patrimoine, la mise en valeur du canal de la Dive. Au titre du développement de l'attractivité du territoire, le projet Poitou Loire Anjou Touraine Entrepreneurs Audiovisuels Unis (PLATEAU) à Roiffé. Au titre de la cohésion sociale, une Maison de Santé Pluridisciplinaire à Loudun. Au titre de la promotion et du développement de la création et la diffusion culturelle, un cinéma à Thouars.

Une aide à l'ingénierie territoriale cohérente avec les thématiques opérationnelles retenues est prévue de façon à renforcer le pilotage et la capacité de mise en œuvre des actions inscrites au contrat.

Le contrat, le diagnostic du territoire et le plan d'actions sont annexés.

Le contrat de dynamisation et de cohésion de La Rochelle – Ré – Aunis Sud et Aunis Atlantique

Situé au Nord-Est du Département de Charente-Maritime, ce périmètre de contractualisation réunit les Communautés de Communes de l'Île de Ré, d'Aunis Sud, d'Aunis Atlantique et la Communauté d'Agglomération de La Rochelle.

Véritable bassin de vie, ce territoire compte 243 000 habitants pour près de 100 000 emplois dont 80% sont concentrés sur La Rochelle. Il se développe principalement autour de l'axe Niort-Rochefort-La Rochelle et bénéficie d'une réelle attractivité, avec une population en augmentation de 1% entre 2009 et 2014 grâce à un solde positif des entrées et des sorties. Les déplacements au sein du territoire de contractualisation sont très importants, notamment les déplacements domicile-travail depuis l'Aunis vers l'agglomération rochelaise et dans une moindre mesure vers l'agglomération de Rochefort.

Le territoire est bien doté en équipements et services mais des disparités existent au sein des EPCI : l'accès aux équipements culturels est un peu plus limité dans la Communauté de communes Aunis Sud.

La répartition des emplois par secteur d'activité est similaire à la moyenne régionale avec toutefois une surreprésentation du secteur « commerce, transports et services divers ». C'est la Communauté d'Agglomération de La Rochelle qui concentre la plupart des établissements de grande taille relevant de la sphère productive avec la présence d'industries importantes telles Alstom, Dufour Yachts, Nature Envie, Rhodia, principaux employeurs des filières emblématiques rochelaises du nautisme, des industries de pointe et technologies du futur, de l'agroalimentaire.

La répartition des emplois par secteur d'activité est similaire à la moyenne régionale avec toutefois une surreprésentation du secteur « commerce, transports et services divers ». Sur La Rochelle, la sphère productive occupe néanmoins une part plus importante. De par sa caractéristique littorale, l'économie touristique et maritime est naturellement très présente sur La Rochelle et Ré.

Le territoire bénéficie d'un patrimoine naturel remarquable, très exposé aux risques, il place par conséquent la préservation de ses ressources au cœur de son développement afin que celui-ci soit durable.

La stratégie du contrat s'articule autour de 4 axes :

- 1/ Contribuer à une qualité de vie de haut niveau et favoriser un équilibre territorial structuré autour du bassin de vie*
- 2/ Accompagner les acteurs économiques dans une dynamique créatrice d'emplois tout en renforçant les filières structurantes*
- 3/ Créer des synergies au sein du territoire pour développer les complémentarités d'un tourisme porteur de développement économique et renforcer son identité au travers d'actions durables*
- 4/ Privilégier des usages durables et des actions de protection des sites et ressources naturelles*

Le contrat, le diagnostic du territoire et le plan d'actions sont annexés.

Parmi les actions phares, à titre d'illustration, sont proposées : au titre des services et équipements culturels et sportifs, la rénovation de la plateforme dédiée aux sports nautiques de La Rochelle et la création d'un complexe sportif intercommunal à Surgères. Au titre de l'accompagnement des acteurs

économiques, du développement de l'emploi et des filières structurantes du territoire, les « Assises de l'emploi » - plan d'action partenarial en faveur de l'emploi sur le bassin de vie – ainsi que la modernisation du Port de pêche de Chef de Baie. Au titre des usages durables, les pôles d'échanges multimodaux de La Rochelle et Surgères et la création de recycleries sur le territoire.

Une aide à l'ingénierie territoriale est prévue de façon à renforcer le pilotage et la capacité de mise en œuvre du contrat.

Le contrat de dynamisation et de cohésion du Val de Garonne Guyenne Gascogne

Situé à l'Ouest du Lot-et-Garonne, ce périmètre de contractualisation réunit les Communautés de Communes du Pays de Duras, du Pays de Lauzun, des Coteaux et Landes de Gascogne et la Communauté d'Agglomération de Marmande.

Le Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne est un territoire mixte : urbain et rural. Il est composé de 107 communes et regroupe 88573 habitants.

Le territoire présente une situation économique parmi les plus fragiles de la région en accusant une baisse de l'emploi salarié équivalant au niveau d'emplois de 1982. Cependant, ce territoire offre de réels atouts, territoire industriel spécialisé autour de filières à haute valeur ajoutée telle l'aéronautique. L'enjeu de développement pour ce territoire est de défendre la nécessaire redynamisation de son écosystème économique local, en favorisant un développement ciblé, volontariste et en privilégiant la spécialisation pour une plus grande compétitive économique et la création d'emplois.

L'étude des flux pendulaires domicile – travail montre une très forte interaction entre le Pays et la métropole bordelaise. Une influence du pôle agenais s'observe également sur ce bassin de vie notamment, par les flux domicile – travail.

Enfin, l'évolution de certains indicateurs socio-économiques des 10 dernières années montre l'importance de l'enjeu des disparités infra-territoriales. Bien que cette évolution soit vécue par beaucoup de territoires néo-aquitains, on observe un « décrochage » des communes relais ou pôles relais notamment, par un recul démographique et un repli des activités économiques. Cette situation a pour conséquence de diminuer fortement la capacité d'attractivité de ces centralités rurales et fragilise la cohésion territoriale du Pays.

L'activité industrielle du territoire est portée par des entreprises de rang national voire international, comme Creuzet aéronautique (Groupe LISI) à Marmande avec près de 700 salariés et un chiffre d'affaires de 6,6M€ en 2016), Alcor Céréales à Clairac (coopérative agricole de 5 salariés pour un chiffre d'affaires de 217 142 400 € en 2016). Récemment Cim'in'eu s'est installé à Tonneins en créant 33 emplois.

Le Pays porte une stratégie qui s'articule autour de 6 axes :

- 1/ Développer l'économie territoriale et la création d'emplois*
- 2/ Faire du Pays, un territoire numérique*
- 3/ Faire du Pays, une destination touristique structurée et attractive*
- 4/ Renforcer les fonctions résidentielles du territoire*

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

033-200053759-20181217-lmc10000260336-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 19/12/2018
Retour Préfecture : 19/12/2018